CONTACT

CONSEIL EN ORGANISATION

Jenna DISANT

organisation@cdg50.fr

07 88 64 45 35

NOVEMBRE 2021 - SERVICE COMMUNICATION ET DÉVELOPPEMENT - **CDG 76**

CdG 50 Centre de Gestion de la fonction Publique Territoriale de la Manche

cdg 14 Centre de Gestion FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

CDG 76

CONSEIL EN ORGANISATION

DIAGNOSTIC ET OUTILS RH, PRÉCONISATIONS ET CONDUITE DU CHANGEMENT

CdG 50 Centre de Gestion de la fonction Publique Territoriale de la Manche

Collectivités et établissements publics non affiliés

Le cadre D'INTERVENTION

Départ d'un collaborateur, arrivée d'une nouvelle secrétaire de mairie, évolution du paysage institutionnel, contraintes budgétaires…autant de situations qui poussent à s'interroger sur l'organisation et le fonctionnement de la collectivité.

Qu'est-ce qui fonctionne ? Devons-nous faire autrement ? Quelles compétences développer ? Comment prévenir d'éventuels conflits ?

Pour vous aider à répondre à ces questions, et au-delà des conseils de premier niveau qu'il vous apporte, le Centre de gestion vous propose une nouvelle mission d'expertise : « Le conseil en organisation ».

S'interroger sur son organisation : entre défis et opportunités !

Les actions du CONSEILLER EN ORGANISATION

Le conseiller en organisation est une personne formée et indépendante. Sa mission consiste à étudier en profondeur l'organisation du travail afin d'identifier les leviers sur lesquels la collectivité ou l'établissement public peut agir pour atteindre les objectifs fixés.

En fonction des situations rencontrées, le conseiller en organisation pourra proposer les interventions suivantes (liste non exhaustive) :

- Définition d'un nouvel organigramme, rédaction de fiches de poste
- Accompagnement à la mise en place de nouveaux outils RH (Lignes Directrices de Gestion, GPEEC…)
- Étude de réorganisation des postes de travail
- Diagnostic RH (absentéisme, potentiel RH…)
- Étude d'amélioration de la qualité du service aux usagers
- Étude de création d'un nouveau service
- Étude relative à l'adéquation entre effectifs, missions et ressources budgétaires
- Aide à l'optimisation des procédures de travail
- Audit organisationnel de tout ou partie des services de la collectivité ou de l'EPCI
- Accompagnement à la conduite du changement

L'objectif du conseiller en organisation

Trouver des solutions opérationnelles pour :

- Adapter au mieux l'organisation du travail
- Améliorer les conditions de travail des agents et limiter les risques psychosociaux
- Atteindre les objectifs fixés par les élus en terme de fonctionnement des services publics

C'est aussi :

- Un regard extérieur sur votre organisation
- Une approche neutre et attentive
- Des réponses personnalisées

COMMENT SOUSCRIRE À LA MISSION ?

1. **Signature de la convention d'adhésion à la mission « Conseil en organisation »**
2. **Proposition d'un premier rendez-vous par le conseiller en organisation et établissement d'un devis**

TARIFS

Taux horaire
85.00 €

La demi-journée
310.00 €

La journée
540.00 €